AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1084
FR0000051732-FS0376

17 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ATOS SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 mai 2021, la société de droit de l'Etat du Delaware Finsur Corp[1] (1013 Centre Road 403S, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 mai 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir 5 590 010 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 5,08% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ATOS SE sur le marché.

[1] Contrôlée par M. Dylan Dariah.
[2] Sur la base d'un capital composé de 109 993 166 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.